

## La **Fondation Jean Monnet pour l'Europe** à Lausanne (Suisse)

### met au concours sa **Bourse Henri Rieben pour doctorants avancés**

La Bourse encourage la consultation et l'exploitation des archives conservées à la Fondation et soutient des projets de recherche dans les différentes disciplines scientifiques, permettant une meilleure connaissance :

- de la pensée, de la méthode et de l'action de Jean Monnet ou d'autres protagonistes de la construction européenne ;
- du processus d'union des Européens entamé au lendemain de la Seconde Guerre mondiale et qui se poursuit toujours.

Le boursier sera basé pour son travail à la Fondation, sise sur le campus de l'Université de Lausanne (Suisse).

### **Conditions d'éligibilité**

- Etre doctorant immatriculé dans une université de Suisse ou de tout autre pays européen ou extra-européen et avoir défini précisément le sujet ainsi que la problématique de la thèse. De plus, le sujet de thèse devra avoir été approuvé par l'université dont est issu le candidat. Préférence sera donnée aux candidats dont l'institution d'origine respecte les principes énoncés dans la Charte européenne du chercheur.
- Mener une recherche concernant le domaine de l'intégration européenne.
- Présenter un projet de recherche répondant aux objectifs précités de la Bourse.
- Etre recommandé par son directeur de thèse.
- Avoir une bonne compréhension de la langue française (connaissance passive exigée).
- Soumettre un dossier de candidature rédigé en français ou en anglais.

### **Durée de la Bourse**

La Bourse sera accordée pour un mois au minimum et six mois au maximum, non renouvelable, durant la période courant du 1<sup>er</sup> septembre 2012 au 31 juillet 2013.

### **Dossier de candidature**

- Lettre de motivation, précisant la durée et les dates souhaitées pour le séjour à Lausanne.
- Curriculum vitae et liste des publications éventuelles.
- Présentation succincte du projet de recherche (2-3 pages), indiquant le plan et le calendrier, ainsi que de la façon dont les archives de la Fondation seront utilisées le cas échéant.
- Lettre de référence du directeur de thèse.

Le dossier devra être soumis **par voie électronique le 29 février 2012 au plus tard** au secrétariat de la Fondation ([secre@fjme.unil.ch](mailto:secre@fjme.unil.ch)). Les décisions seront notifiées aux candidats au plus tard fin mai 2012.

### **Montant de la Bourse**

La Bourse représente une allocation de recherche couvrant les frais de voyage et de séjour à Lausanne (allocation forfaitaire de 3'000 francs suisses par mois pour les frais de séjour).

Lausanne, le 13 janvier 2012

\* \* \* \*

Pour plus de renseignements, veuillez consulter le site Internet de la Fondation :

[www.jean-monnet.ch](http://www.jean-monnet.ch)